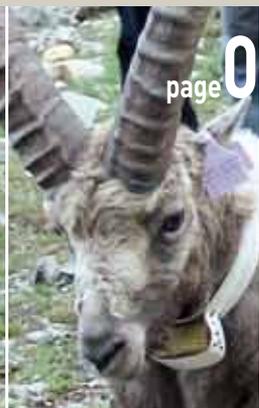


le Journal du Parc naturel régional de Chartreuse

été 2011 journal n°6



Natura 2000 : Reconquérir la biodiversité



page 03

Ctout un art

Retour
du bouquetin,
acte 2



page 08

Cd'actualité

Station de trail
de Chartreuse :
diversifier les
activités touristiques
et valoriser le massif



page 12

Cl'histoire de

Arcabas
ou la plénitude
d'un homme libre



Tonique, la Chartreuse !

Au fil des pages, ce numéro du journal du Parc, témoigne de la grande vitalité du massif et du foisonnement des initiatives, souvent innovantes, qui jaillissent de toutes parts, portées par nombre d'acteurs publics et privés, de plus en plus impliqués dans la vie du territoire.

De la reconquête de la biodiversité aux initiatives en faveur de l'agriculture et de la forêt, du développement touristique et économique en passant par la belle aventure de la réintroduction du bouquetin, les différents sujets abordés portent aussi nettement la marque de l'esprit ouvert et constructif dans lequel chacun agit. Cette énergie qui anime l'ensemble des acteurs du territoire est aujourd'hui le principal levier du développement du massif. Elle est porteuse d'un avenir prometteur, responsable et solidaire. Oui, jour après jour, "une autre vie s'invente ici" !

Au seuil de la saison estivale qui s'annonce elle aussi très tonique au regard des très nombreux rendez-vous qui vous attendent, nous souhaitons à toutes et à tous un très bel été en Chartreuse. Que vous soyez habitants ou visiteurs à qui nous souhaitons la bienvenue, partez à la découverte ou à la re-découverte d'une nature exceptionnelle sans oublier bien sûr de la respecter, détendez-vous, ressourcez vous en adoptant la "Chartreuse attitude" !



édito

le Journal du Parc naturel régional de Chartreuse

été 2011 • n°6

Maison du Parc • 38380 Saint-Pierre-de-Chartreuse
Tél. 04 76 88 75 20 • Courriel : accueil@parc-chartreuse.net
www.parc-chartreuse.net

Rhône-Alpes Région

Directeur de publication : Eliane Giraud
Rédactrice en chef : Marion Stumpel
Rédaction : Marion Stumpel, PNRC, Bruno Détrie Conseil
Conseil éditorial : Bruno Détrie Conseil
Mise en pages : Izagraph
Couverture : Rosalie des Alpes
Crédit photos : PNRC, Laurence Daniere et Martine Galiano, DiVertiCimes (P2), Jean-Baptiste Strobel (couv. P8 et P10), Collectif IBEX/Nathalie Houdin, Denis Palanque, Eric

Breyton, Loïc Nowak (P3), Jean-Luc Rigaux (P4 et P10), Collectif ITEM (P7), Frédérick Pattou, Studio Photo Allegret (P5), Suzanne et Alain Barnave (P6), Denis Dubreuil (P6), GTA (P7), Terratrail (P8), Jean-Pierre Dupraz (P9), Emmanuelle Vin (P9), Société Transgrumes (P9), Bruno Détrie, Etienne (P12)
Impression : Imprimerie des Eaux Claires
Imprimé sur papier PEFC avec des encres végétales - Tirage : 70 000 exemplaires.
N° Issn : 2107 - 3201 - Dépôt légal à parution



Vers une nouvelle carte intercommunale en Chartreuse

La refonte de la carte intercommunale est l'une des pierres angulaires de la réforme des collectivités territoriales adoptée en décembre dernier par le Parlement. Elle doit aboutir d'ici la fin de l'année à la définition de schémas départementaux de coopération intercommunale, applicables au plus tard le 1^{er} juin 2013.

Conduit par les préfets, le schéma est élaboré en concertation avec les élus locaux représentés au sein de la commission départementale de coopération intercommunale (CDCI). L'objectif affiché de la réforme est d'optimiser l'intercommunalité à travers des regroupements. Les enjeux de cette réforme et son calendrier de mise en œuvre, très serré, ont conduit Eliane Giraud et Jean-Paul Claret à rencontrer début 2011, les préfets de l'Isère et de Savoie afin d'examiner son impact sur le territoire du massif de Chartreuse qui a la particularité d'être à cheval sur deux départements.

Une communauté de communes de cœur de massif

L'ensemble des élus du massif a alors engagé une réflexion commune qui a permis de dégager un très large consensus sur le projet de constitution d'une communauté de communes de cœur de massif, rassemblant les actuelles communautés de communes Chartreuse-Guiers (Isère) ; Vallée des Entremonts et Mont Beauvoir (Savoie). Proposition qui a été intégrée dans les deux projets de schémas départementaux. Interdépartementale, cette nouvelle collectivité sera porteuse d'une réelle identité géographique, respectueuse des différents bassins de vie et forte d'une population de près de 18 000 habitants. Les élus travaillent actuellement à la définition des compétences et aux modalités de financement dans l'objectif de développer les services à la population, renforcer la dynamique sociale et conforter le tissu économique local. Par ailleurs, selon les prescriptions du préfet de l'Isère, la communauté de communes du Balcon Sud intégrerait la Métro, communauté de l'agglomération grenobloise. Une perspective qui suscite des avis mitigés de la part des élus des communes concernées.

Concertation à l'automne, décision en fin d'année

Ces projets de schémas sont actuellement soumis pour avis aux différents conseils municipaux qui doivent se prononcer avant le 25 juillet. A la rentrée, les CDCI examineront les avis des communes et avant fin décembre, intégrant d'éventuelles modifications, les schémas départementaux de coopération intercommunale seront approuvés par les préfets et se mettront progressivement en place à partir de 2012.

De relations partenariales refondées

En cohérence avec le projet de territoire porté par le Parc naturel régional de Chartreuse, cette réorganisation territoriale devra conduire à ajuster les missions exercées respectivement par le Parc et la nouvelle communauté de cœur de massif. De même, compte tenu d'une imbrication plus forte avec les agglomérations de Grenoble, Chambéry et Voiron les relations partenariales entre le Parc et ces trois pôles urbains devront être renforcées.

A suivre...



De nombreux acteurs mobilisés

Portée par le Parc naturel régional de Chartreuse, cette opération est pilotée conjointement par les équipes de la Réserve Naturelle des Hauts de Chartreuse et du Parc. Conduite en partenariat avec l'ONCFS Belledonne-Sept Laux et le Parc National de la Vanoise, elle bénéficie du soutien financier de l'Etat, du Conseil régional Rhône-Alpes et des Conseils généraux de l'Isère et de la Savoie. De nombreux acteurs ont également prêté main forte lors des captures et lâchers : le Parc national des Ecrins, le Parc naturel régional du Vercors, la Réserve Naturelle régionale du Drac aval, ASTERS, le Parc naturel régional des Bauges, le Parc national du Mercantour et l'Office National des Forêts.

Retour du bouquetin : acte 2

Courant avril, 15 bouquetins originaires de Vanoise ont rejoint leurs congénères de Belledonne installés sur les pentes escarpées des Hauts de Chartreuse depuis mai 2010. Comptant 31 animaux, la colonie réunit les conditions pour s'établir de manière pérenne sur son nouveau territoire.

Souvenez-vous, en mai 2010, le bouquetin des Alpes faisait un retour remarqué en Chartreuse. Acte 1 du programme de réintroduction minutieusement préparé pendant 6 années, 15 bouquetins de Belledonne découvraient les vires des Hauts de Chartreuse.

31 bouquetins en Chartreuse !

Un an plus tard, acte 2, ils ont été rejoints par 15 autres, 6 mâles et 9 femelles, venus de Vanoise, le mixage des origines géographiques assurant la diversification génétique des populations, condition de la pérennité de l'espèce. Grâce à la naissance de trois cabris au printemps dernier, la colonie compte désormais 31 ani-

maux. Le cap des 40 individus pouvant être atteint dès cet été avec l'arrivée des cabris de l'année.

Les bouquetins prenant rapidement de l'altitude en raison de la fonte précoce de la neige, les équipes techniques ont anticipé les opérations de capture. C'est donc avec une bonne quinzaine de jours d'avance sur le programme qu'ils ont pris possession de leur nouveau territoire.

Plus âgés, les animaux originaires de la Vanoise semblent aussi plus téméraires et aventuriers que leurs congénères de Belledonne. Paul Boudin, chargé d'étude faune au Parc naturel régional de Chartreuse le souligne : *"ils ont des comportements très différents et ils se sont dispersés beaucoup plus rapidement. Quelques*

jours après leur lâcher, ils exploraient déjà le sud de la Réserve Naturelle des Hauts de Chartreuse".

Restaurer et préserver la biodiversité

"La Chartreuse étant comme une île entourée de territoires peuplés, le retour du bouquetin sans intervention humaine n'était pas envisageable" explique Eliane Giraud, présidente du Parc. *"Cette très belle opération est la rencontre entre une volonté locale et une priorité nationale de repeuplement dans un objectif de restauration de la biodiversité"*, ajoute t-elle.

Un mode de vie très "roc and roc"

Ses gros sabots qui dissimulent des coussinets élastiques et des ergots antidérapants font du bouquetin un agile grimpeur. Du Granier à la Dent de Crolles, cet animal puissant peut donc arpenter un linéaire de près de 40 km de vires, bien adapté à ses besoins vitaux sur lequel les hardes devraient trouver un cadre propice à leur développement.

Suivis à la trace !

Tous les animaux réintroduits ont été équipés lors de leur capture de boucles colorées fixées aux oreilles et de colliers radio-émetteur. *"Cet équipement nous permet de suivre les déplacements des*

animaux", précise Paul Boudin. Cette phase de suivi, d'une durée minimum de six années, imposée dans le cadre du programme national de réintroduction du bouquetin, permettra de contrôler l'évolution démographique de la colonie, de collecter des informations sur la croissance des animaux, la composition des hardes, leurs zones d'habitat, etc. Une mission participant à une meilleure connaissance de l'espèce à laquelle chacun d'entre nous peut aussi contribuer par ses observations, s'il le souhaite. Alors cet été, au cours de vos balades, ouvrez l'œil ! ■

Participez au suivi des bouquetins en signalant vos observations sur www.parc-chartreuse.net



Natura 2000 : Reconquérir la biodiversité

“ La reconquête de la biodiversité est un défi qui engage fortement notre avenir. Il dépend de notre capacité à concilier maintien des espaces naturels remarquables et lutte contre le cloisonnement des territoires tout en assurant un équilibre entre les activités humaines nécessaires au développement et le respect des atouts environnementaux de la Chartreuse”.

*Eliane Giraud,
Présidente du Parc naturel
régional de Chartreuse*

Véritable “île calcaire”, la Chartreuse compte de nombreux espaces naturels, territoires refuge pour nombre d’espèces animales et végétales. Identifiés et surveillés, notamment dans le cadre du réseau européen Natura 2000, ils constituent un patrimoine unique, exceptionnel réservoir de biodiversité et levier d’un développement local responsable. Avec ses partenaires, le Parc est en première ligne pour développer la connaissance de ces milieux, assurer leur préservation tout en maintenant les activités humaines.

Tout au long du XX^{ème} siècle, l’intensification de l’agriculture, l’émergence de l’ère industrielle, le développement urbain, la multiplication des infrastructures et l’intensification du maillage des voies de communication ont conduit à une fragmentation du territoire entraînant un recul de la diversité biologique. Le constat est implacable : à l’échelle de la planète, 50 à 100 000 espèces disparaissent chaque année ! A partir des années 1970, une prise de conscience s’opère face à la menace de dégâts irréversibles pouvant à terme mettre en danger l’espèce humaine si le phé-

nomène n’est pas enrayé. La Communauté Européenne se mobilise et engage une action forte à l’échelle de l’Europe. En 1979, l’adoption de la directive “Oiseaux” vise à la conservation à long terme de toutes les espèces d’oiseaux sauvages et tout particulièrement des 181 espèces identifiées comme menacées. En 1992, elle est relayée par la directive “Habitats, Faune, Flore” qui établit un cadre d’action à partir d’un réseau de sites naturels, dits “d’intérêt communautaire”, dans l’objectif de conserver des espèces et des habitats naturels fragiles. Le réseau “Natura 2000” est né !

Natura 2000, agir en réseau

Les vols des oiseaux migrants nous le rappellent, la nature ne connaît pas de frontières. Agir à l’échelle d’un continent, dans le cadre d’un maillage de sites est donc pertinent pour assurer la cohérence des actions et permettre une approche globale des différents territoires à protéger sur le long terme.

L’Europe a également posé le principe de la prise en compte des spécificités locales et la nécessité d’assurer un équilibre entre la sauvegarde de la qualité du patrimoine naturel et le maintien, voire dans certains cas,

le développement d’activités humaines dont peut dépendre la bonne conservation des sites.

Préserver n’est pas mettre sous cloche !

L’originalité du réseau Natura 2000 réside dans la démarche qu’il initie. Il ne s’agit pas de figer la vie d’un espace sur lequel l’homme ne serait plus que le contemplateur d’une carte postale grandeur nature, mais bien de concilier sauvegarde de la biodiversité et maintien des activités humaines dans une approche responsable. Ainsi en est-il sur les sites du Char-

Points clés

Trois sites sont gérés par le Parc naturel régional de Chartreuse et deux par le Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Savoie. Ils couvrent près de 7500 hectares, soit 10 % de la superficie du territoire.

Tourbières de l'Herretang (204 ha,

dont 84 ha gérés par le Conseil Général de l'Isère)

Une faune remarquable, d'insectes (libellules, Agrion de Mercure, et papillons, Azuré de la Sanguisorbe, Cuivré des marais) grâce à des prairies de fauche et des pâturages.

Alpages, forêts et torrents de montagnes du Charmant Som et des Gorges du Guiers mort (2280 ha)

Un écrin de verdure (forêt et pâturage) pour la Rosalie des Alpes, le Tétrás-Lyre et le Lynx.

Le dernier alpage laitier de l'Isère où l'on fabrique le fromage sur place !

Alpages, forêts et falaises des Hauts de Chartreuse (4420 ha)

Un berceau rocheux renfermant une nature remarquable : plantes (Sabot de Vénus, Chardon bleu...), insectes (Rosalie des Alpes...), chauves-souris, Tétrás-Lyre et Lynx.

Au cœur, une activité pastorale bien vivante, en périphérie, de l'exploitation forestière.

Un cadre pour les activités de pleine nature mais sous réserve... naturelle...

Massif du Mont Grêle, falaises du Guiers vif (450 ha)

De précieuses espèces de rapaces : Faucon pèlerin, Hibou grand duc.

Des activités touristiques et sportives (visite de la Grotte des Echelles, randonnées sur la voie Sarde, vol libre, escalade, ...)

Prairies humides des Corniols (85 ha)

Une des rares prairies humides diversifiée encore présente dans le Grésivaudan qui abrite une flore diverse et originale (Orchidées), des papillons (Cuivré des marais, Azuré de la Sanguisorbe)

Agriculture traditionnelle (fauche, culture) et viticole.

mant Som, des tourbières de Saint-Laurent-du-Pont et sur les Hauts de Chartreuse.

Agir et Impliquer les acteurs locaux

Condition d'une bonne appropriation des enjeux liés à la biodiversité, c'est dans le cadre d'une réflexion locale impliquant tous les acteurs concernés par la vie du site rassemblés au sein du comité de pilotage que s'élaborent les principes et règles de gestion formalisées dans le document d'objectif (DO-COB), approuvé par le Préfet. Ainsi, élus, agriculteurs, forestiers, chasseurs, pêcheurs, propriétaires terriens, associations, usagers... agissent dans une démarche concertée, volontaire et contractuelle.

Cette approche volontaire et contractuelle, éloignée de toute contrainte réglementaire, est une autre des caractéristiques de la démarche

Natura 2000. La prise en compte des recommandations formulées dans le document d'objectifs repose sur la libre adhésion. Bien sûr, des mesures fiscales pour les propriétaires de parcelles ou des aides pour les agriculteurs, constituent des incitations à adhérer et s'engager.

Le Parc, tête de réseau en Chartreuse

Souhaitant renforcer la gouvernance locale des sites Natura 2000, l'Etat a ouvert la possibilité d'en confier le pilotage et l'animation aux collectivités locales qui le souhaitent. C'est dans ce cadre que le Parc naturel régional de Chartreuse a sollicité sa désignation comme opérateur de trois des cinq sites répertoriés sur le territoire et sur lesquels il était déjà fortement impliqué en particulier dans les volets agricoles des espaces pasto-

Patricia Levasseur, Michel Burgat et Michel Jaquinod,

vice-présidents du Parc, sont en charge des patrimoines culturel et naturel, du suivi de la Réserve Naturelle et des sites Natura 2000, de la diffusion scientifique, de l'éducation au territoire et de l'eau. Ils explicitent le rôle du Parc et les initiatives prises dans la gestion et la la préservation du patrimoine Naturel de Chartreuse.

Patricia Levasseur : *qui dit préservation des espaces naturels dit nécessairement concertation ! La démarche Natura 2000 comme la plateforme environnementale initiée et pilotée par le Parc sont des outils d'animation pour une action concertée et partagée. La plateforme qui réunit les associations regroupées au sein des sections Isère et Savoie de la FRAPNA, les conservatoires départementaux des espaces naturels, Mountain Wilderness et les Amis du Parc a pour mission d'assurer une veille environnementale sur le territoire du Parc et de veiller à la qualité des espaces naturels remarquables, dont les sites Natura 2000 font partie.*



Patricia Levasseur



Michel Burgat



Michel Jaquinod

Michel Burgat : *si le classement des Hauts de Chartreuse en Réserve Naturelle a permis d'éviter la réalisation d'un projet touristique inadapté, l'inscription du site en zone Natura 2000 a permis qu'un seul et même gestionnaire mette en œuvre des actions de conservations et des pratiques agro-environnementales évoluant de concert, dans une même logique. Je pense en particulier aux inventaires naturalistes en cours, à la réintroduction du bouquetin, aux contrats de bonne pratique signés avec les Alpagistes, à la participation des éleveurs aux concours des prairies fleuries, et plus récemment au contrat de station durable encadrant le développement de l'offre de loisirs d'été et d'hiver ou même à la convention de bonne exploitation de la forêt signée avec l'ONF.*

Michel Jaquinod : *s'il est d'abord garant de pratiques respectueuses de l'environnement, le Parc doit aussi encourager la diffusion d'une culture environnementale. Opérateur de sites Natura 2000, il diligente des études pour progresser dans la connaissance de l'environnement, impulse et anime la concertation entre les différents acteurs au sein des comités de pilotage dans une approche la plus ouverte possible pour qu'ils participent véritablement et concrètement à l'élaboration des mesures de préservation. C'est une condition essentielle pour dépasser les divergences entre catégories d'usagers de la nature et permettre une bonne appropriation des problématiques environnementales par tous."*

action



Charmant Som : préserver c'est aussi observer et faire progresser la connaissance scientifique

Le Charmant Som est un espace naturel complexe en raison de la coexistence de multiples activités : exploitation forestière, alpage laitier, tourisme et activités de pleine nature, sur lequel les enjeux de la conservation des espèces et des habitats naturels sont forts.

Investi depuis l'origine dans la gestion du site Natura 2000 du Charmant Som, Philippe Boquerat, technicien et correspondant environnement de l'Office National des Forêts témoigne de son expérience dans la gestion de ce site.

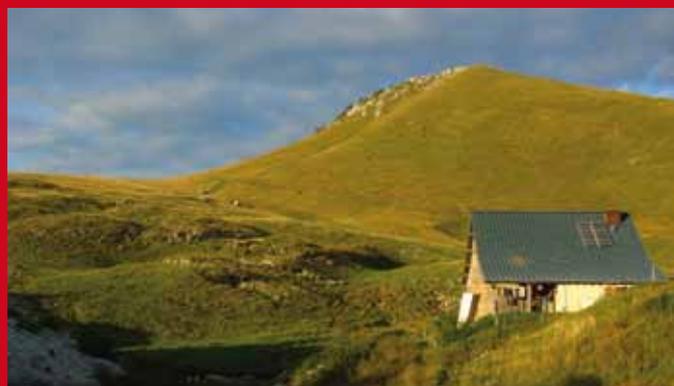
“Ce qui me paraît extrêmement intéressant dans la démarche Natura 2000, c'est le parti pris de la préservation dans le cadre du maintien d'une activité humaine, en la réorientant si nécessaire pour revenir à des fondamentaux dont on s'est écarté”, insiste-t-il.

De ce point de vue, le site du Charmant Som est emblématique de la contribution de Natura 2000 à la préservation de la biodiversité. Philippe Boquerat l'illustre concrètement à travers deux exemples. *“Notre première mission a consisté à créer des îlots de vieillissement naturel des arbres sur lesquels on s'abstient de toute intervention humaine”.* Une expérimentation tendant à restaurer le cycle naturel de la forêt qui est de 400 ans, aujourd'hui la plupart du temps contrarié par l'exploitation forestière sur un cycle de 130 ans en moyenne en Chartreuse, pour des arbres de 60 cm de diamètre. *“Observer ce qui se passe quand on laisse la nature reprendre tous ses droits est essentiel pour comprendre le fonctionnement de la biodiversité et tirer des enseignements sur ce qu'il convient de faire ou ne pas faire pour assurer la préservation des habitats naturels”,* ajoute-t-il.

Un deuxième axe d'action a consisté à réaliser, à la demande du Parc, une étude approfondie sur la Rosalie des Alpes (photo de couverture), un insecte protégé, adepte des bois morts ou blessés, principalement les hêtres et bénéficiant d'un bon ensoleillement. Par la connaissance scientifique qu'elle a apportée, cette étude a permis de formuler des recommandations dans l'exploitation de la forêt afin de préserver l'habitat naturel de cette espèce. Et Philippe Boquerat d'ajouter *“je sais bien que pour le promeneur, une forêt en bon état est une forêt propre et bien cultivée. Mais pour le naturaliste, c'est celle où toutes les espèces qui devraient y vivre sont bien présentes, ce qui suppose que l'on respecte les habitats !”.* L'observation et l'approfondissement de la connaissance scientifique, deux piliers de la sauvegarde de la biodiversité.



Philippe Boquerat, technicien et correspondant environnement de l'Office National des Forêts



raux du Charmant Som et de la Réserve Naturelle des Hauts de Chartreuse. Candidature validée et engagement formalisé en 2008 à travers des conventions, une par site, liant le Parc et l'Etat. Le Parc partage cette responsabilité avec le Conservatoire du Patrimoine Naturel de Savoie qui gère deux sites en Chartreuse.

A l'évidence, les objectifs de Natura 2000 croisent les principes fondateurs et les orientations de la charte du Parc adoptée par les élus de Chartreuse. Il était donc naturel que les deux démarches convergent pour se renforcer mutuellement. *“Devenir opérateur de sites Natura 2000 avait un vrai sens. Cela conduisait à renforcer la cohérence d'action et conforter le rôle des acteurs locaux. Mais surtout cela contribue à faire de la Chartreuse, réservoir de biodiversité, un maillon fort d'une chaîne écologique qu'il faut nécessairement constituer à une échelle beaucoup plus large que celle du massif de Chartreuse pour atteindre les objectifs en matière de biodiversité. L'objectif de préservation du patrimoine naturel ne peut*

pas se satisfaire de la seule protection de zones remarquables. Il faut en effet pouvoir permettre le déplacement des espèces pour se nourrir, se reproduire ou recoloniser des territoires où elles ont disparu”, explique Eliane Giraud, Présidente du Parc.

“Penser local, agir global” ou l'enjeu de la mise en réseau

Une chose est de conduire des actions sur des sites remarquables à l'échelon local, une autre est de les relier dans une approche globale pour rendre possible la mobilité des espèces. Au cours de leur cycle de vie, les animaux utilisent différents éléments paysagers comme sites d'alimentation, de repos, de reproduction ou d'hivernage. La mise en réseau et donc l'accessibilité des différents milieux et ressources est d'une importance capitale pour la survie des populations et des espèces.

Lorsque l'espace de vie est trop petit ou que les connexions entre les différents sites sont interrompues, les

chances de survie de nombreuses espèces se dégradent, ce qui peut à terme entraîner l'extinction de certaines d'entre elles. A l'inverse, la mise en relation, le maintien de continuums à travers des corridors écologiques, accroît nettement leurs chances de survie. Le concept de mise en réseau constitue donc un enjeu primordial, clairement affirmé par la Convention alpine visant la sauvegarde à long terme de l'écosystème naturel des Alpes et mise en œuvre par plusieurs organisations européennes auxquelles le Parc adhère et participe : Cipra, Alparc...

Dans ce cadre et parce que le territoire de Chartreuse est un exceptionnel réservoir de biodiversité, le Parc et l'ensemble des acteurs exercent une responsabilité majeure. ■

Pour en savoir plus :

www.natura2000.fr

www.parc-chartreuse.net

www.alparc.org

www.patrimoine-naturel-savoie.org

www.avenir.38.free.fr

www.frapna-38.org

“ Agir en concertation pour dépasser les contradictions et maîtriser l'évolution, c'est aussi mieux développer pour mieux préserver et réciproquement.”

Patricia Levasseur, Michel Burgat, Michel Jaquinod
Vice-présidents du Parc naturel régional de Chartreuse

Zoom sur...

Les Hauts de Chartreuse : pour une nature à l'état pur

Le plateau des Hauts de Chartreuse présente la particularité d'être à la fois une Réserve Naturelle nationale et un espace Natura 2000. La combinaison de ces deux démarches complémentaires dont l'animation et la gestion sont confiées au Parc naturel régional de Chartreuse permet de déployer une action forte et cohérente. Espace protégé certes, les Hauts de Chartreuse, sont avant tout un espace vivant, ouvert et valorisé.

Cette double démarche permet de concilier conservation, notamment à travers la réglementation et l'encadrement des activités touristiques et sportives et maintien d'une activité pastorale qui, maîtrisée et aidée financièrement, contribue à l'entretien des prairies d'alpages.

Solange Brun-Prince, agricultrice à Saint-Marcel, hameau de Chapareillan est présidente du groupement pastoral de l'Alpette qui associe une dizaine d'éleveurs, exprime son point de vue.

"Tout en étant convaincue de la nécessité de préserver l'alpage, je n'étais pas favorable à la création d'un espace Natura 2000 se superposant au classement en Réserve Naturelle. Je craignais que l'empilement des contraintes environnementales, pénalise notre activité d'éleveurs sur l'alpage". Pour autant, pragmatique et réaliste, Solange Brun-Prince considérait que s'opposer n'avait pas de sens. *"J'ai toujours considéré que plus on bagarre, moins on avance. Pour faire valoir nos intérêts, mieux valait donc privilégier le dialogue"*, poursuit-elle. Dialogue qui a permis la mise en place concertée d'une mesure agro-environnementale territorialisée bénéficiant d'aide de l'Etat. Elle vise à limiter la pression sur le milieu en fixant un nombre maximum de bêtes sur le territoire exploité par le groupement.

Tout en soulignant *"la lourdeur administrative du montage et du suivi des dossiers de subventions et la difficulté à bien anticiper les travaux à réaliser sur l'alpage"*, Solange Brun-Prince précise *"qu'aujourd'hui, le fonctionnement est satisfaisant"*. Ainsi, 170 vaches passent cet été 2011 à l'Alpette.



Agriculture, élevage et biodiversité ?



Claude Francillon, éleveur à Saint-Joseph-de-Rivière, exploite la ferme de Plantimay implantée dans la vallée de Saint-Laurent-du-Pont réputée pour ses tourbières et zones humides, classés espaces naturels sensibles et zone Natura 2000. Une partie de l'exploitation étant située sur les tourbières, comment concilier activités agricoles et biodiversité ?

Pour Claude Francillon qui, en 1998, au sortir de la crise de la "vache folle", a résolument fait le choix d'une agriculture responsable en jouant la carte de la qualité, activités agricoles et respect de la biodiversité ne sont pas antinomiques, loin de là. *"L'herbe est une richesse pour notre exploitation, sa qualité est un atout pour nos productions de viande et de fromages, nous avons donc tout intérêt à participer au maintien de la biodiversité"* affirme-t-il. C'est donc tout naturellement que le GAEC de

Plantimay s'est impliqué dans la gestion de cet espace naturel sensible et de la zone Natura 2000, notamment en souscrivant aux mesures agro-environnementales territorialisées (M.A.E.T.) préconisées. *"Les mesures à la définition desquelles nous avons été associés dans le cadre du comité de pilotage, sont adaptables à notre système de production"*, explique l'éleveur. De fait, elles visent surtout à mieux intégrer la biodiversité dans les usages agricoles. Elles reposent sur la pratique des pâturages et la fauche tardive des prairies après le 25 juin ou le 14 juillet selon les parcelles. En pâturant de mai à octobre, le troupeau de vaches Aubrac contribue à l'entretien des tourbières de l'Herretang, en particulier en consommant le solidage, cette végétation qui finirait par refermer et nuire au milieu si elle se développait trop abondamment. Quant à la fauche tardive, elle laisse le temps au temps et permet de recréer de bonnes conditions pour la reproduction de la faune et de la flore.

Claude Francillon conclut : *"parce qu'elle est partenariale et repose sur l'adhésion volontaire, c'est une démarche intéressante qui permet d'instaurer une logique gagnant-gagnant. Je suis convaincu que ça tire vers le haut l'activité de notre exploitation tant en termes de qualité de produits que d'image pour une agriculture citoyenne. C'est aussi encourager la concertation entre agriculteurs et environnementalistes"*. ■



Dans le sillage de l'installation de Raidlight, la première station 100 % dédiée au trail a ouvert ses portes fin avril à Saint-Pierre de Chartreuse. Elle est un lieu de découverte et d'entraînement à cette pratique sportive où l'on peut également tester en permanence des produits et matériels et partager la passion de la course à pied en montagne.

Station de trail de Chartreuse : diversifier les activités touristiques et valoriser le massif



Le 31 mai dernier, à l'occasion de la signature de la convention de station durable du massif de Chartreuse, Jean-Jack Queyranne, Président de la Région Rhône-Alpes, et Eliane Giraud, Présidente du Parc de Chartreuse ont visité la station de trail qui a bénéficié d'un concours financier de la Région dans le cadre de la politique de soutien à la diversification touristique.

De la recherche d'un bien-être physique au besoin de dépassement de soi en passant par la gestion du stress ou le plaisir de se retrouver en pleine nature, les motivations à courir sont diverses... Le fait est qu'en quelques années la course à pied est devenue un véritable phénomène de société. Engouement bien réel qui fait du massif de Chartreuse une destination appréciée des adeptes de courses pédestres en montagne, les trails.

En s'engageant aux côtés des collectivités locales du massif mobilisées par l'accueil de Raidlight, la marque française leader dans le trail, le Parc naturel régional de Chartreuse a souhaité accompagner l'essor de cette pratique sportive pour diversifier l'offre touristique en s'appuyant sur des activités de pleine nature qui confortent le commerce et l'économie locale.

Un concept innovant

La station de trail de Chartreuse est en France, la première structure 100 % dédiée à la pratique du trail. Inédit et innovant, l'équipement présente un caractère expérimental bien en phase avec les objectifs de la charte du Parc. Conçue dans un esprit partenarial associant des acteurs publics et privés, la station de trail est portée par une association regroupant la commune de Saint-Pierre de Chartreuse, le bureau montagne Cartusiana et la société Raidlight. La maîtrise d'ouvrage ayant été assurée par la commune qui est propriétaire de l'ensemble du matériel mis à disposition des pratiquants, Raidlight mettant gracieusement à disposition une partie de ses locaux et Cartusiana proposant des stages et assurant l'encadrement sportif, le Parc apportant son soutien et l'appui de ses équipes techniques. Lieu de découverte et d'entraînement, la station de trail est aussi un espace de rencontre et de partage autour de cette passion sportive. Combinant des activités "indoor" et "outdoor", elle est le point de départ de nombreux parcours de trails qui empruntent quasi exclusivement des itinéraires de randonnées existants et balisés. 10 000 visiteurs sont attendus chaque année sur la station.

Respecter les activités traditionnelles

Le trail ne devant pas nuire aux activités traditionnelles, en particulier agricoles, des discussions ont été engagées avec les agriculteurs et sylviculteurs pour préciser les règles de fonctionnement de la station de trail et ajuster les itinéraires de façon à répondre aux attentes des différents acteurs.

www.stationdetrail.com

Animer, moderniser et développer le commerce, l'artisanat et les services

Engagée en 2005 par le Parc naturel régional de Chartreuse et l'Avant-Pays Savoyard, l'opération rurale collective (ORC) vise à soutenir et conforter le tissu commercial, artisanal et économique pour maintenir une offre de proximité suffisante et diversifiée, essentielle au dynamisme du territoire.

Soutenue financièrement par l'Etat dans le cadre du Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (FISAC) et les fonds européens Leader et Feder, l'ORC associe également la Région Rhône-Alpes, les Départements et chambres consulaires de la Savoie et de l'Isère.

Couvrant divers secteurs d'activités, les entreprises sont aidées dans leurs investissements de rénovation de leurs locaux, vitrines, enseignes ; de modernisation de l'outil de production ; d'équipements de sécurité ou d'accessibilité des personnes à mobilité réduite ou encore d'aménagements spécifiques pour des véhicules professionnels.

La deuxième tranche engagée depuis fin 2009, avec Les Vallons du Guiers comme troisième partenaire, a permis de mobiliser plus de 220 000 € de subventions bénéficiant à 38 entreprises du territoire. A l'image de la société Transgrumes à Saint-Pierre d'Entremont qui a reçu un concours de 10 000 € pour l'achat d'une grue forestière équipée d'un bras tronçonneur. *"Cette aide nous a permis de réaliser cet investissement de 60 000 € plus rapidement que nous l'envisagions et de gagner en efficacité mais aussi en sécurité dans la manipulation des grumes"*, souligne Jeannine Flutaz, co-gérante de la société. Pour Nathalie Rogier, coiffeuse à Saint-Pierre de Chartreuse, *"l'aide obtenue a constitué un petit coup de pouce appréciable me permettant de réaliser des travaux de mise en conformité électrique et des aménagements améliorant les conditions d'accueil de la clientèle"*.

Consultez la liste des entreprises aidées sur www.parc-chartreuse.net/vivre-en-chartreuse/economie

Contact : Eric Artaud
Chargé de mission développement économique
Tél : 04 76 88 75 20
eric.artaud@parc-chartreuse.net



Bon à savoir

Un concept d'habitat de loisirs innovant, made in Chartreuse !

Initiée par le Parc naturel régional de Chartreuse, la conception de cette habitation légère de loisirs est le résultat de la créativité d'architectes locaux qui ont su développer ce concept innovant, esthétique et confortable, réalisé en bois de Chartreuse grâce au savoir-faire des artisans du massif.

Construite en ossature et bardage bois, sans colle ni traitement, d'une superficie de 35 m², dotée de larges ouvertures permettant de profiter au maximum du paysage, entièrement démontable et modulable, elle s'adapte aux différentes configurations de terrains sur lesquels elle a vocation à s'intégrer naturellement.

La conception et l'isolation en ouate de cellulose, un des meilleurs isolants écologiques, forment une enveloppe qui offre des performances énergétiques très supérieures à ce que l'on rencontre habituellement dans ce type d'habitat, ce qui permet même d'envisager un usage hivernal. Le choix de matériaux de se-



cond œuvre, non polluants et de qualité, confère à l'ensemble un aspect particulièrement qualitatif et durable. Adaptée à l'accueil de personnes à mobilité réduite, sa conception intérieure offre astucieusement de très nombreux espaces de rangement et permet à une famille d'y vivre confortablement.

Présentée au salon européen du bois à Grenoble, en avril dernier, la "Da'hutte", c'est son nom, a surpris et rencontré un beau succès d'estime. Dès cet été, les premières habitations installées au camping de l'ourson à Entremont-le-Vieux accueillent les touristes férus de vie au grand air et attachés à leur confort.

Un coup de pouce à l'hôtellerie de plein air et une belle illustration du dynamisme de la filière bois en Chartreuse. ■

Contact : Virginie Meditz
Chargée de mission hébergement
Tél : 04 76 88 75 20
virginie.meditz@parc-chartreuse.net

Invitez-vous aux "Cafés Patrimoine" !



Qu'il soit naturel, culturel, architectural ou humain, le patrimoine de Chartreuse, riche d'une exceptionnelle diversité, fonde largement l'identité du massif. Héritage commun d'une longue histoire, il n'est pas l'affaire de quelques spécialistes ou érudits. Il suscite d'ailleurs un réel engouement et nombreux sont ceux qui s'y intéressent sous des formes variées sans toujours prendre le temps d'échanger sur leur passion commune.

Partant de ce constat et considérant que si la préservation est un objectif primordial, le patrimoine est aussi une ressource, levier de déve-

loppement, le Parc a lancé les "Cafés Patrimoine", programme d'animations participatif et convivial déployé par l'association des Amis du Parc de Chartreuse autour d'une idée simple : le café, le bar ou l'auberge du village est par nature un lieu de convivialité offrant un cadre propice à la rencontre et à l'échange.

Organisé en lien étroit avec les membres de l'association Mémoire des Entremonts, Gérard Martenon, Chantal Pin et la municipalité d'Entremont-le-Vieux, le premier "Café Patrimoine" s'est tenu fin mai, à l'auberge des Bruyères. Il a réuni une soixantaine de personnes venues discuter autour d'un verre, d'un sujet qui a permis de montrer combien les noms de lieux sont marqueurs d'histoires, révélateurs des caractéristiques physiques du paysage, de son occupation ou de ses usages. L'occasion de partager et transmettre une "mémoire vive".

Deux autres "Café Patrimoine" seront organisés dans le courant de l'automne sur d'autres communes en lien avec des partenaires locaux. ■

En bref...

Prairies fleuries 2011 Depuis deux ans, les Parcs naturels régionaux et nationaux organisent avec les Chambres d'agriculture et les apiculteurs un concours d'excellence agri-écologique. Les prix récompensent les agriculteurs dont les prairies naturelles présentent le meilleur équilibre entre valeur agricole et valeur écologique. Pour sa seconde édition, plus de dix agriculteurs ont proposé leur prairie de fauche pour le concours Chartreuse. En 2010, le lauréat de Chartreuse a été classé 3^{ème} national dans sa catégorie. La remise des prix de l'édition 2011 aura lieu à l'occasion de la fête des

métiers de l'artisanat et des produits du terroir à Saint-Pierre-de-Chartreuse. ■ **Bienvenue à Marie Bauza** qui a rejoint l'équipe du Parc en qualité d'animatrice web. Elle est notamment chargée d'accompagner les communes et associations du territoire qui le souhaitent dans la mise en place des mini sites internet hébergés sur le portail www.parc-chartreuse.net. ■ **Au revoir à Michel Delamette**, responsable scientifique qui après avoir accompagné le Parc depuis sa création a choisi d'aller à la rencontre de nouveaux horizons professionnels.

Bon à savoir...

Soutien à la sauvegarde du patrimoine bâti

Menée conjointement par le Parc naturel régional de Chartreuse et la Fondation du Patrimoine, l'opération "soutien à la sauvegarde du patrimoine bâti" a pour objectif d'aider, sous conditions, à la restauration ou l'entretien du patrimoine bâti non protégé, public ou privé. La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 15 août 2011. Dans le courant de l'automne 2011 un jury sélectionnera les dossiers sur le thème "techniques et savoir-faire du patrimoine bâti".

Règlement et critères d'éligibilité disponibles sur www.parc-chartreuse.net - Contact : Emmanuelle Vin, chargée de mission patrimoine culturel : 04 76 88 75 20

Visite sur le terrain

Gilles Pelurson, Directeur Régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) s'est récemment rendu en Chartreuse. Accueilli et accompagné par Eliane Giraud, présidente, Jean-Paul Claret, premier vice-président et Roger Villien, vice-président en charge de la forêt, il a tout au long d'une journée chargée, visité la coopérative laitière des Entremonts, la plateforme énergie-bois de Saint-Jean-de-Couz, le séchoir à bois de Saint-Pierre d'Entremont et la desserte des Fraisses au col du Cucheron. L'occasion de prendre, sur le terrain, la mesure des efforts réalisés par l'ensemble des acteurs dans la structuration de deux filières essentielles au développement de l'économie du massif.

Roger Rat-Patron, Chevalier du mérite agricole

Président du groupement des sylviculteurs de Chartreuse (Savoie), André Rat-Patron a été nommé dans l'ordre du mérite agricole. Ses insignes lui ont été remis à Saint-Thibaud-de-Couz le 25 mars dernier par Jean-Pierre Vial, Sénateur et vice-président du Conseil général de Savoie, en présence d'Eliane Giraud, Présidente du Parc, de Jean-Paul Claret, Vice-président et conseiller général de Savoie ainsi que de nombreux élus.

Pommiers-la-Placette : Eliane et Félix Genève distingués

Ce fut pour les fondateurs de l'association "l'accueil paysan", une totale surprise que leur ont réservé leurs amis en organisant à leur insu cette réception au cours de laquelle ils ont reçu dans leur village de Pommiers-la-Placette, la médaille de bronze du tourisme des mains de Jean-François Gaujour, Conseiller général. Créé en 1987, ce groupement de paysans prend appui sur leur activité agricole et met en place un accueil touristique et social en relation avec tous les acteurs du développement local. Née à Pommiers-la-Placette, l'association constitue aujourd'hui un réseau présent sur l'ensemble du territoire national et dans 28 pays.

Bois de Chartreuse : la traçabilité, une étape clé vers la reconnaissance de l'AOC



Depuis quelques années, le Parc naturel régional de Chartreuse et les professionnels de la filière bois regroupés au sein du Comité Interprofessionnel du Bois de Chartreuse (CIBC) sont engagés dans une démarche visant à la reconnaissance d'une appellation d'origine contrôlée pour les bois de Chartreuse. La mention AOC est un signe d'identification de la qualité et de l'origine d'un produit caractérisé par son origine géographique, sa typicité et le savoir-faire des opérateurs qui le produisent ou le transforment. Un produit labellisé AOC bénéficie d'une protection spécifique assurant la sauvegarde des intérêts des

opérateurs et des consommateurs et contribuant à accroître sa valeur. Contrepartie de cette protection forte, le produit doit répondre à un cahier des charges très strict, prévoyant notamment une habilitation des opérateurs, un suivi rigoureux des conditions de production et un contrôle des produits finis.

La définition et la mise en œuvre d'une procédure de traçabilité du bois à chaque étape de sa transformation constitue donc une étape clé vers la reconnaissance de l'AOC "bois de Chartreuse". Elaboré par l'ensemble de la profession, sylviculteurs, entreprises de travaux forestiers et scieurs, en lien avec les charpentiers et architectes qui mettent en œuvre les bois, le dispositif de traçabilité des bois est entré en phase de test depuis la fin du printemps. Pour l'ensemble des acteurs de la filière, il s'agit de s'assurer qu'il est fiable, viable et opérationnel. Après analyse et bilan de cette phase de test, le processus devrait être définitivement validé et étendu dans le courant de l'automne, une étape vers la reconnaissance de l'AOC d'ici quelques années. ■

Le jeu du sentier des Parcs : parce que la montagne a besoin d'un coup de jeune !



Les chiffres le montrent, les jeunes fréquentent de moins en moins la montagne, l'été. Une étude menée par l'association la Grande Traversée des Alpes (GTA) indique que pour les jeunes, la montagne est "ennuyeuse, inaccessible, un truc de vieux" quand ils ne la pratiquent pas, "chère, peu accueillante, peu festive et compliquée" quand ils la pratiquent. Pourtant, ceux d'entre eux qui la découvrent dans de bonnes conditions affirment sans hésiter : "la montagne c'est un truc de ouf !".

Pour inverser cette tendance et proposer aux jeunes une offre attractive correspondant à leurs attentes, quatre Parcs naturels régionaux des Préalpes, Bauges, Chartreuse, Haut-Jura et Vercors, coordonnés par la GTA, se sont associés dans la conception d'un jeu interactif reposant sur l'usage des nouvelles technologies : le web et les smartphones, ces téléphones mobiles de

dernière génération dotés d'une connexion internet, de dispositifs de géolocalisation. Ce jeu se base notamment sur les jeux de rôles et le géocaching, qui n'est autre qu'une chasse au trésor "high tech". Son principe est de localiser ou créer des caches sur le terrain dans lesquelles sont dissimulés "des trésors" puis d'échanger en ligne avec la communauté de référence.

Dans le cadre de ce projet pionnier qui intéresse déjà d'autres Parcs, il s'agit de développer sur les territoires traversés, grâce au jeu et à la manière des réseaux sociaux, des valeurs d'échange et de partage de richesses patrimoniales, architecturales, humaines et sociales. Le jeu doit également favoriser les rencontres avec la population locale. Un nouvel outil de découverte du territoire, ludique et attractif, destiné à conquérir un public de jeunes adultes dès 2012. ■

Un été en Chartreuse

Tout au long de l'été, la Chartreuse vous donne rendez-vous !



La route des savoir faire et des sites culturels de Chartreuse

Producteurs, artisans, musées, 32 étapes vous attendent sur la Route des savoir-faire et des sites culturels de Chartreuse. Partez à la découverte des métiers locaux et venez à la rencontre de celles et ceux qui les exercent. Cette année, 4 nouvelles escales vous sont proposées.

Document disponible dans tous les Offices de tourisme

Du 1^{er} juin au 31 août 2011

Exposition "Portraits de Parcs"

Réalisée par le conseil régional de Rhône-Alpes, au Musée de l'Ours des cavernes d'Entremont-le-Vieux (exposition réalisée par la Région Rhône-Alpes).

6 parcs naturels régionaux et 2 parcs nationaux de la région Rhône-Alpes sont mis en valeur à travers l'objectif de 8 photographes professionnels. Invités par les parcs, ils ont porté un regard original sur ces territoires de nature et de vie exceptionnels, en témoignant de leur vécu.

Les jeudis 7, 14, 21 & 28 juillet, 4, 11 & 18 août et les vendredis 15, 29 juillet, et 12 août

Passera... passera pas ?

à Saint-Christophe-la-Grotte

Un spectacle déambulatoire qui entraîne le public dans le fameux défilé des Echelles, ancienne route royale entre Lyon et Turin et voie historique de passage à travers les siècles. Un voyage à travers l'histoire, à la rencontre des illustres personnages qui fréquentèrent le site, pour des rencontres... Anachroniques !

Rendez vous à 19h au Pont "romain", au pied de la Voie sarde.

Venez découvrir ces multiples saveurs !

Renseignements et billetterie : Espace Accueil du Site de Saint-Christophe - 04 79 65 75 08 et Office de Tourisme de la vallée de Chartreuse, Les Echelles - 04 79 26 56 24

29 juillet à partir de 18h

De la Fourche à la Fourchette

à Saint-Laurent-du-Pont

L'occasion de découvrir des savoir-faire, de déguster un bœuf à la broche et d'autres produits issus des exploitations du Parc naturel régional de Chartreuse. Cette année, deux thématiques sont à l'honneur : le miel et le Sénégal. Venez découvrir ces multiples saveurs !

Informations : Maison du tourisme de la Grande Sûre - 04 76 06 22 55

Le trophée des trails de chartreuse

7 trails, 7 rendez-vous à ne pas manquer en 2011.

Renseignements : www.parc-chartreuse.net



Du 19 au 24 juillet

24^e Rencontres Brel

à Saint-Pierre-de-Chartreuse

Un festival de musique à la montagne

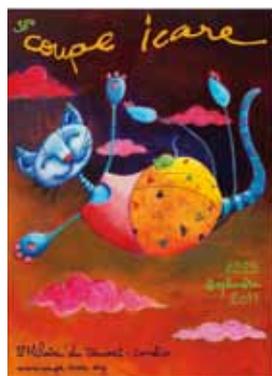
Une semaine de concerts, de spectacles de rues et de déambulations en tout genre. En plus, la semaine et le dimanche, la Compagnie de Poche animera les rues du village avec des spectacles pour toute la famille. Stages et ateliers seront aussi proposés aux jeunes qui souhaitent découvrir l'envers du décor. Les Rencontres Brel ce sont aussi des rencontres pleines de goût : venez découvrir les produits des agriculteurs de Chartreuse sur le stand de restauration rapide.

Informations, réservations et avantages covoiturage sur www.rencontrebrel.fr

Du 22 au 25 septembre

38^e COUPE ICARE Festival de vol libre

à Saint-Hilaire-du-Touvet et Lumbin



Au programme de la plus grande manifestation mondiale de parapente - vol libre, du rêve et de l'émotion, de l'audace et de la créativité, de la fantaisie et du frisson, du rire et des couleurs... et toujours le plaisir de voler !

Renseignements et Informations : www.coupe-icare.org

> Juillet

du 2 juillet 2011 au 16 juillet > émotions de rue à Voiron • 17 juillet > Marché de la création devant l'office du tourisme de Saint Pierre d'Entremont Isère • 17 juillet > Rallye pédestre de Miribel les Echelles • 22 juillet > Pièce de théâtre "aux âmes citoyens" par la compagnie Daniel Gros aux Echelles • 24 juillet > Salon du terroir à Les Marches • 29 juillet > Concert rythm and blues par les Chabert and co aux Echelles • 31 juillet > L'ouest américain en Chartreuse à Saint Laurent du Pont

> Août

du 1^{er} au 14 août > Festival les nuits d'été - Un Festival de musiques dans l'Avant-Pays Savoyard, lac d'Aiguebelette et Chartreuse • 5 août > Soirée spécial humour avec Jean-François MATTEI, imitateur savoyard, aux Echelles • 6 et 7 août > Marché artisanal de Saint Laurent du Pont • 7 août > Bataille des vaches Hérens au Planolet à Saint Pierre d'Entremont Isère • 7 août > Course de championnat de France de fun car à Saint Christophe sur guiers • 12 août > Spectacle tout public avec les Colporteurs de rêves "voyages en solidaires" théâtre, jonglerie, magie, musique, aux Echelles • 14 et 15 août > Fête des métiers de l'artisanat et des produits du terroir à Saint Pierre de Chartreuse • 20 et 21 août > Rallye de Chartreuse à Miribel les Echelles • 21 août > Fête des paysans et artisans à Entremont le Vieux • 27 août > Festival rock'n Marches à Les Marches • 27 août > Théâtre de rue au Touvet • 28 août > Vogue annuelle à Myans • 28 août > Course cycliste La Préalpes "Samuel Dumoulin" au départ de Les Echelles • 28 août > Randonnée VTT 1^{ère} édition All Mountain en Chartreuse à Saint Pierre de Chartreuse et Saint Pierre d'Entremont • 28 août > Rallye Cham à Saint Laurent du Pont

> Septembre

10 et 11 septembre > Les 24h de Saint Laurent du Pont • 18 septembre > Summer-biathlon au Sappey en Chartreuse • 17 et 18 septembre > Fête Internationale du Francoprovençal dans les Entremonts en Chartreuse • 24 et 25 septembre > La foire aux chèvres de Saint-Aupre

> Octobre

9 octobre > Trail de l'Ours de Chartreuse au départ de Saint-Pierre d'Entremont Savoie • 15 et 16 octobre > Salon du terroir à Chapareillan • 23 octobre > Trail du Buis à La Buisse

Retrouvez tous les autres moments forts et le calendrier complet des animations de l'été sur : www.chartreuse-tourisme.com ou sur la carte interactive accessible sur : www.parc-chartreuse.net

“ Sur le plan de la création, cette œuvre installée dans l’église de Saint-Hugues de Chartreuse a été un pur chemin de bonheur. C’est le chantier qui m’a apporté la liberté et le plus de joie”.

Arcabas ou la plénitude d’un homme libre

C’est en 1951, à 25 ans que Jean-Marie Pirot, tout jeune diplômé de l’école nationale supérieure des Beaux Arts de Paris, récemment nommé professeur à l’école des arts décoratifs de Grenoble, découvre la Chartreuse. Rencontre décisive et féconde car c’est ici, au cœur du massif, que va naître dans la modeste église de Saint-Hugues-de-Chartreuse au fil de près de 40 années de travail, l’œuvre d’une vie. A la fois puissante et humble cette œuvre ardemment voulue, pensée et réalisée en solitaire par l’artiste, compte aujourd’hui comme l’un des bijoux de la Chartreuse à laquelle elle est désormais intimement et éternellement liée...

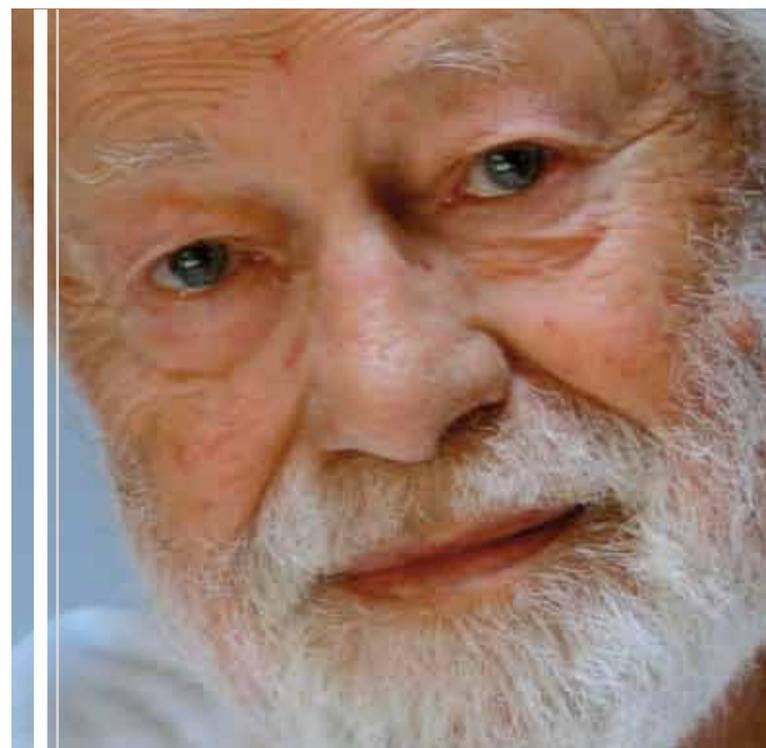
Cette rencontre a-t-elle été le fruit du hasard ? A cette question, Arcabas répond : *“Cette église je l’ai assez cherchée pour penser que sa découverte puisse tenir du seul hasard !”*. Après avoir marqué un bref temps d’arrêt, l’œil se fait malicieux et il ajoute : *“je ne crois pas au*

hasard”. D’emblée, à travers ce propos, le peintre nous transporte au cœur de sa vie et du mystère de la foi qui la sous-tend toute entière.

“La foi m’est venue au cours de mes études aux Beaux Arts”, confie-t-il *“et très vite, le désir d’une œuvre inspirée de la Bible, Ancien et Nouveau Testament, s’impose à mon esprit et m’habite entièrement”*. Mais pour qu’elle prenne corps, il fallait trouver les murs d’une église paroissiale à peindre. Au terme d’une minutieuse et longue quête, si longue qu’il était sur le point de renoncer, voilà qu’Arcabas débarque à Saint-Pierre-de-Chartreuse, au plus fort de l’hiver 1951, d’un car monté péniblement de Grenoble. Posée au milieu de la forêt, dominée par les sommets alentours, l’église de Saint-Hugues se révèle au jeune peintre. *“Mais à 25 ans, on est personne, donc on attend à la porte...”* explique-t-il.

Et la porte s’est ouverte

Une chance, la charpente est en réfection. L’artiste propose donc de participer gracieusement à la restauration et à la décoration de l’édifice.



Le Père Truffot, curé et le maire de Saint-Pierre-de-Chartreuse, acceptent la proposition du peintre inconnu. *“Ces deux personnages extraordinaires, qui s’entendaient très bien, ont eu du courage et m’ont investi d’une confiance absolue. C’est une chose inoubliable”* précise Arcabas”.

Nous sommes en 1952. S’ouvre alors une formidable épopée artistique et humaine qui s’est nourrie de l’indéfectible confiance et amitié entre le prêtre et l’artiste. Nul ne songe alors que l’aventure ne s’achèvera que près de 40 ans plus tard, en 1991 ! 40 années et trois séquences aboutissent à la création de 111 œuvres qui témoignent du cheminement intérieur du peintre et de l’évolution de son expression artistique.

Sur le chemin du sacré

Si son art est l’expression de la foi qui l’habite, Arcabas n’est pas peintre du religieux. *“A partir du moment où l’on est bien dirigé dans l’esprit et dans le cœur, quand on fait des tableaux pour qu’ils soient beaux, ils sont déjà sur le chemin du sacré”,* confie-t-il dans le remarquable film que Pierre Ostian vient de consacrer à l’artiste. *“Peindre c’est quelque chose de mystérieux. On est absolument pur quand on peint car la peinture exige que vous ne pensiez qu’à elle. La peinture, c’est un bout de paradis”*.

Certes, Arcabas peint, à profusion, des scènes de la vie liturgique mais ses créations témoignent avant tout d’une humanité chaleureuse et poignante. D’ailleurs, le peintre s’adresse sans doute d’avantage au profane qu’au croyant : *“à Saint-Hugues, j’ai fait une église pour celui qui cherche...”*. Transparente et lumineuse, construite autour des trois inséparables transcendants que sont la bonté, la vérité et la beauté, l’œuvre d’Arcabas s’adresse à l’Homme, à ses angoisses, à ses joies, à ses croyances et à ses doutes. Elle ne se visite pas, elle se regarde. *“La peinture, ça ne s’explique pas, ça se ressent”,* affirme-t-il.

C’est donc ici, au cœur de la Chartreuse où Arcabas a également créé les vitraux des églises de Corbel et du Sappey... qu’a pris corps une œuvre exceptionnelle et unique, nourrie de la méditation des évangiles et du mystère de la foi. Elle rayonne, et de quelle éclatante manière, bien au-delà des frontières du massif. L’humilité d’Arcabas dut elle en souffrir, par delà les siècles, peut-on s’empêcher de tisser un lien, même ténu, avec Saint Bruno, fondateur de l’ordre des Chartreux ?

Assurément, la rencontre entre Arcabas et la Chartreuse, ne doit rien au hasard ! Soixante années plus tard, elle s’est muée en une communion intime. ■



Eglise Saint-Hugues-de-Chartreuse- Musée d’art sacré contemporain

Saint-Pierre-de-Chartreuse
Ouvert tous les jours, sauf le mardi, de 10h à 18h
Entrée gratuite
Visites commentées sur réservation.
Tél. 04 76 88 65 01
www.saint-hugues-arcabas.fr

Pour en savoir plus :

- www.arcabas.com
- “Arcabas, peintre”, un film de Pierre Ostian et François-Xavier Busnel, disponible en DVD à l’accueil du musée.